

Opération	Repyramide ITRF			Concours de droit commun			Recrutements sans concours (sans concours, BOE)	
	L.A exceptionnelle des IGR	L.A exceptionnelle des IGE	Examens pro. exceptionnel ASI	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Toutes catégories	
ATRIA : saisie par les établissements des demandes de recrutements (par Grades / Natures) / dialogue avec les recteurs	--	--		De mi-décembre 2022 jusqu'au mercredi 11 janvier 2023				
ATRIA : pré-visa des recteurs, analyse DGRH, mise à jour d'ATRIA	--	--		Du jeudi 12 janvier au dimanche 5 février 2023				
Validation par les recteurs des demandes définitives et acceptées	--	--		Du lundi 6 au mardi 7 février 2023				
ATRIA : transmission à DGRH C2-2 du fichier des demandes de recrutements pour ATRIA - Coloration des postes ITRF	--	--		Jeudi 9 février 2023				
Saisie du CBCM par DGRH C1-1 pour validation des demandes de recrutements	--	--		Du jeudi 9 février au mercredi 1er mars 2023				
Recette S.I. SENORITA+WebITRF : VABF par DGRH CI et DGRH D5				Du lundi 16 au mardi 31 janvier 2023 puis du mercredi 8 février au mercredi 15 mars 2023				
Atria Coloration des postes ITRF : "coloration" (Emplois-types) des demandes de recrutements validées dans ATRIA	--	--		Du jeudi 9 février au mardi 14 février 2023 12H00				
Atria Coloration des postes ITRF : transmission à DGRH D5 du fichier définitif des emplois	--	--		Vendredi 17 février 2023				
Répartition de l'organisation des recrutements par DGRH D5 (cat. A) et par les DGS coordonnateurs de zone (Cat. B et C)	--	--		Du lundi 20 février au mercredi 15 mars 2023				
S.I. SENORITA+WebITRF : paramétrage final par DGRH CI et VSR par DGRH D5				Du jeudi 16 mars au mercredi 29 mars 2023				
Elaboration et publication des arrêtés d'ouverture				Du lundi 20 février au mercredi 29 mars 2023				
Ouverture des inscriptions				Jeudi 30 mars 2023 12H00 (Heure de Paris)				
Clôture des inscriptions (date limite de renvoi ou de dépôt des dossiers de candidature)				Jeudi 27 avril 2023 12H00 (Heure de Paris)				
Date limite de retour des dossiers par les établissements/services à la DGRH via WebITRF	Au plus tard le mardi 30 mai 2023		--	--	--	--	Chaque affectataire organise ses recrutements sans concours dès parution au J.O. des arrêtés ministériels les autorisant	
Vérification par la DGRH de la remontée des dossiers	Jusqu'au vendredi 9 juin 2023		--	--	--	--		
Etude des dossiers par les comités de sélection (présélection)	Jusqu'au vendredi 21 juillet 2023		--	--	--	--		
Organisation des épreuves d'admissibilité <u>cat. B</u> et <u>cat. C</u> et publication web des résultats + finalisation de l'étude de la recevabilité par les CO	--	--	--		Conseillée avant le jeudi 1er juin 2023 afin d'être en mesure de respecter le calendrier d'admission			
Organisation des épreuves d'admission <u>cat. C</u> et publication web des résultats	--	--	--	--	--	Contacter impérativement le(s) rectorat(s) concerné(s) pour connaître la date limite d'organisation des épreuves et de transmission des dossiers des lauréats		
Remontée des dossiers des lauréats <u>cat. C</u> au rectorat pour affectation et nomination	--	--	--	--	--			
Organisation des épreuves d'admission <u>cat. B</u> et publication web des résultats	--	--	--	--	Au plus tard le vendredi 23 juin 2023	--	--	
Envoi des avis d'affectation aux lauréats des recrutements de <u>cat. B</u>	--	--	--	--	Au plus tard le vendredi 30 juin 2023	--	--	
Enregistrement des acceptations d'affectation des lauréats des recrutements de <u>cat. B</u>	--	--	--	--	Au plus tard le lundi 10 juillet 2023	--	--	
Remontée des dossiers des lauréats <u>cat. B</u> au ministère pour nomination	--	--	--	--	Avant le départ en congés d'été du C.O. et au plus tard le vendredi 21 juillet 2023	--	--	
Date limite d'utilisation de SENORITA pour d'éventuelles affectations cat. B sur LC	--	--	--	--	Au plus tard le mercredi 30 août 2023	--	--	
Prises de fonctions <u>cat. B</u> et <u>cat. C</u>	--	--	--	--	Vendredi 1er septembre 2023 (*)		Vendredi 1er septembre 2023	
<u>cat. B</u> : collecte auprès des affectataires, par le C.O., des prises de fonctions + enregistrement des prises de fonctions cat. B dans SENORITA et exportation	--	--	--	--	Du lundi 4 au mardi 5 septembre 2023		--	
Organisation des épreuves d'admissibilité <u>cat. A</u> et publication web des résultats + finalisation de l'étude de la recevabilité	--	--		Au plus tard le vendredi 1er septembre 2023			--	
Envoi des arrêtés de nomination <u>cat. B</u> par DGRH C2-2	--	--	--	--	A compter du vendredi 15 septembre 2023	--	--	
Organisation des épreuves d'admission <u>cat. A</u> et publication web des résultats	--	--	--	Au plus tard le jeudi 12 octobre 2023	--	--	--	
Remontée des dossiers des lauréats des recrutements de <u>cat. A</u> au ministère pour affectation et nomination	--	--	--	Au plus tard le vendredi 13 octobre 2023	--	--	--	
Lauréat-IT : saisie des vœux d'affectation (lauréats LP+LC <u>cat. A</u>)	--	--	--	Du jeudi 19 au mercredi 25 octobre 2023	--	--	--	
Repyramide ASI : Organisation des épreuves d'admission <u>cat. A</u> et publication web des résultats	--	--	Au plus tard le jeudi 3 novembre 2023	--	--	--	--	
Repyramide ASI : Remontée des dossiers des lauréats des recrutements de <u>cat. A</u> au ministère pour affectation et nomination	--	--	Au plus tard le vendredi 4 novembre 2023	--	--	--	--	
Résult-IT candidat : impression par les lauréats <u>cat. A</u> de leur avis d'affectation, et enregistrement de leur acceptation	--	--	--	Du mercredi 8 au jeudi 16 novembre 2023	--	--	--	
Date limite de retour par les candidats des avis d'affectation <u>cat. A</u> à DGRH C2-2	--	--	--	Vendredi 17 novembre 2023	--	--	--	
Prises de fonctions <u>cat. A</u>	--	--	Vendredi 1er décembre 2023	Vendredi 1er décembre 2023 (*)	--	--	--	
Résult-IT établissements : saisie par les affectataires des prises de fonctions <u>cat. A</u>	--	--	--	Du lundi 4 au mardi 5 décembre 2023	--	--	--	
Epreuves orales de sélection des L.A. d'IGR et d'IGE	Entre fin novembre et début décembre 2023		--	--	--	--	--	
Publication des résultats de sélection aux L.A. d'IGR et d'IGE	Au plus tard mi-décembre 2023		--	--	--	--	--	
Envoi des arrêtés de nomination <u>cat. A</u> par DGRH C2-2	--	--	A compter du jeudi 14 décembre 2023	--	--	--	--	

(*) Dans un souci de bonne gestion et d'équité, il est recommandé d'organiser les **recrutements PACTE** et **BOE** de sorte que les nominations interviennent à la même date que celles des lauréats de concours des catégories correspondantes.

cf. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itr/boe>